

« Le corps dans les Langues des Signes », intervention pour le colloque *Langue et culture des sourds* , université de Tunis 23-24 novembre 2020

Antoine Bonnet

## **Une langue « incarnée ».**

La recherche linguistique autour des Langues des Signes dans les années 60, que l'on a appelé « Deaf Studies », fut une véritable révolution pour la linguistique générale. En effet, elle a permis de faire un glissement vers l'étude d'une communication humaine qui ne serait plus "phono-centrée" mais diverses, plurielles, évolutives... Les Langues des signes sont des langues « incarnées », contrairement aux langues orales ou vocales utilisant des « phonèmes ». Le corps constitue le matériau malléable qui va produire l'image nécessaire à la transmission communicationnelle. Mais ce processus fut long. Longtemps, les Langues des Signes furent considérées comme des "sous-langues", « une langue des singes », tant l'implication gestuelle du corps était assimilée à de l'animalité face à une communication orale, propre à l'humain. Les Langues des Signes utilisent le corps, la main, le visage pour exprimer une idée, un signifiant ; ainsi, le couple oreille- bouche est substitué par celui œil- main. Or, en occident la séparation cartésienne stricte entre l'âme et le corps a retiré la question corporelle dans la création du sens.

Pour mieux appréhender l'implication du corps dans les Langues des Signes, nous allons suivre le linguiste Christian Cuxac, qui, dans son ouvrage « Les voies de l'iconicité », classe les signes en deux grandes catégories. Ceux de « faible iconicité » dont le corps est, nous le verrons, générateur et qui ont une objectivité et ceux de « forte iconicité » dont le corps est un substrat et qui comportent un part de subjectivité. Enfin, nous finirons par étudier les conséquences culturelles de la relation linguistique sur le « corps sourd ».

## **Le corps générateur**

Dans son article « Pour une iconicité corporelle », Dominique Boutet de l'Université d'Evry, parle du corps iconique comme un générateur de forme. Ainsi, par un geste ou par une expression du visage, le signeur va créer du sens iconique qu'il transmettra à son interlocuteur. « Quand le corps devient fruit, légume, carte, horloge »...ou qu'il devient animal ou végétal. » dit-il. Ainsi le choix du signe pour exprimer telle ou telle idée sera contraint par la réalité empirique du corps. Celui-ci va générer un geste, avec ce que William Stokoe, dans son dictionnaire de la Langue des Signes américaines, définit comme l'élément actif du signe. Nous allons distinguer deux éléments actifs de la Langue des Signes : les expressions faciales et les gestes.

## **Les expressions faciales, grammaire corporelle des langues des signes.**

Il y a une dizaine d'années, je traduisais en Langue des Signes Française, une réunion professionnelle où une personne sourde était comptable. La réunion se passait très mal. À de nombreuses reprises, les salariés se sont envoyés de piques et autres menaces masquées par un sourire narquois.

- A la première occasion, je te vire Véronique.
- J'ai largement de quoi te faire plonger Jean Marc...

Toute la réunion fut ponctuée par ses noms d'oiseaux mal dissimulés derrière des visages stoïques et hypocrites. À la fin de la réunion, la personne sourde vint vers moi :

- Ça s'est plutôt bien passé, non?"

Surpris, je lui racontais comment j'avais vécu, moi, la réunion.  
- Mais je ne voyais aucune colère, ni agressivité sur leur visage !

Les sourds disent souvent que les "entendants" n'expriment pas ce qu'ils disent. Qu'il existe un décalage entre ce qui est dit et ce qu'ils voient. Les expressions faciales remplacent, dans les langues des signes, la « tonalité » de la voix nécessaire à une transmission langagière nuancée. Ceci est très

bien décrit par Geneviève Le Corre dans son article « Les marques morpho-dynamiques de l'insulte en Langue des Signes Française »<sup>1</sup> en 2004. Prenant l'exemple des insultes, en Langue des Signes française, Geneviève Le Corre les définit comme des « marqueurs » puissants qui sont à la base de l'incompréhension sourd/ entendants. L'implication du corps dans la langue des signes étant à la fois vecteur de liberté mais aussi de contraintes, de frustration, il n'est pas possible, selon Le Corre, « d'adapter l'intensité du geste au cri ». Ainsi, c'est l'expression faciale du signeur qui soulignera l'intensité voulue pour le signe. Elle explique, notamment que les « signeurs distinguent, naturellement, les expressions corporelles « spontanées » émises lors de la communication de celles « fonctionnelles » répertoriées comme « paramètres (corporels).

Les expressions faciales constituent la véritable grammaire modale des langues des signes. C'est en soulignant le geste par une expression du visage que l'on va définir un éventail de mode verbal du signifiant. Ainsi, on exprime l'affirmation, la négation, l'interrogation mais aussi la conditionnalité de notre verbe par une expression appropriée qui va bien au delà des sept émotions universelles ! Le linguiste Christian Cuxac l'explique très bien dans son ouvrage « Les voies de l'iconicité » : Les recherches autour des langues des signes ont pris un tournant important dans les années 70 lorsque l'on a pu mieux appréhender l'importance morpho- syntaxique des expressions faciales.

## **Le geste, images figurée :**

Christian Cuxac : « Son principe, c'est le corps, qui fonctionne comme un petit orchestre. Comme si l'on avait, paradoxalement, une partition musicale avec les différents timbres s'harmonisant les uns par rapport aux autres. Là, ce sont les membres supérieurs (mains et avant-bras), la forme des mains, leur mouvement, leur emplacement, leur orientation. On a longtemps pensé que ces paramètres constituaient l'essentiel de la langue des signes. »

---

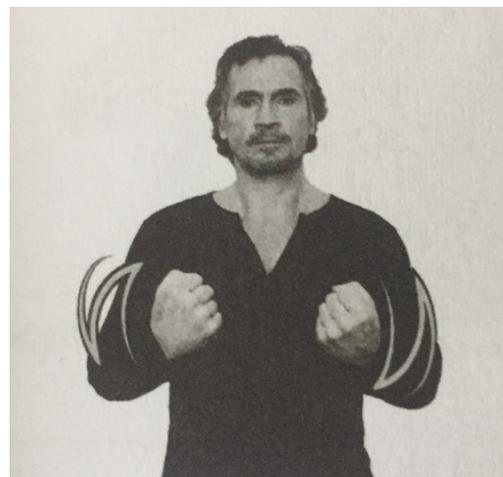
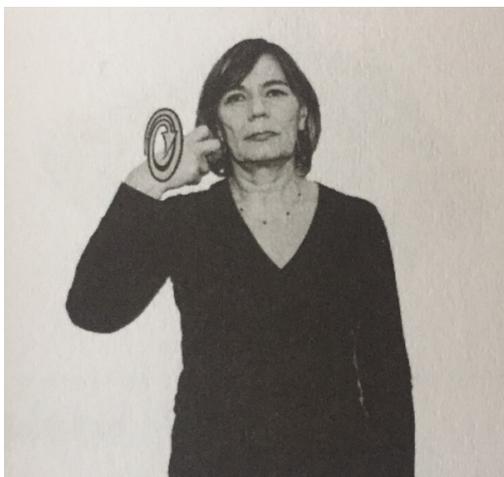
<sup>1</sup> Les marques morpho-dynamiques de l'insulte en Langue des Signes Française de Geneviève Le Corre Revue Langue française numéro 144, 2004, pp. 105-123

Le corps du signeur génère des formes sémiotiques pour créer une iconologie qui fera sens. Par exemple, le signe Midi, le visage devient une horloge. Pour le signe de la ville de Bordeaux, le corps devient la France. Ainsi, Todorov (1972) le dit clairement « C'est sur le dos du signe linguistique que l'on forme un symbole puisque le signifiant comme le signifié restent présents (p285). Mais précisons qu'un signe, tout comme un mot, est un consensus de la part des praticiens de la langue.

Le geste est constitué en « tropes » qui, en rhétorique est le fait de détourner un mot de son sens propre pour générer une image. Ainsi, créer un signe se fera par l'utilisation d'une image corporelle pour signifier un mot, une expression. Quelles sont les différentes figures de style qui vont « iconiser » les signes ?

### Le corps synecdotique

La synecdote est une figure de style qui extrait un élément pour caractériser l'ensemble: la partie pour le tout, la matière pour l'objet... En Langue des Signes, le corps synecdotique est très utilisé. Ainsi, pour caractériser un élément, une personne ou une action, le signe extrait une partie spécifique et caractéristique de cet élément pour le définir par cette image. L'extraction doit être forte de sens et très iconique. Par exemple, le signe "train". L'élément synecdotique sera la "bielle" spécifique aux locomotives anciennes. La tête deviendra la locomotive et la main synecdotique signifiera la bielle en mouvement. Un autre exemple, la voiture. Ici, c'est le volant qui est extrait et les deux mains en mouvement qui vont faire icône ;



Train

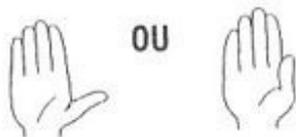
Voiture

### Le corps métonymique:

La métonymie est une figure de style qui utilise une image pour signifier une idée distincte (partie/tout, contenu/ contenant, cause/effet...). En Langue des Signes, le corps peut être métonymique, un élément va symboliser un tout ou un effet... Par exemple, le signe « bonjour » sera signé par un baiser envoyé ou, avec humour, le chômage sera signé par un geste de « se serrer la ceinture » qui est une conséquence de la chose exprimée puisqu'une précarité financière. Dans ce choix métonymique, ce sont les limites corporelles et spatiales qui vont générer cette iconicité.

**Bonjour**

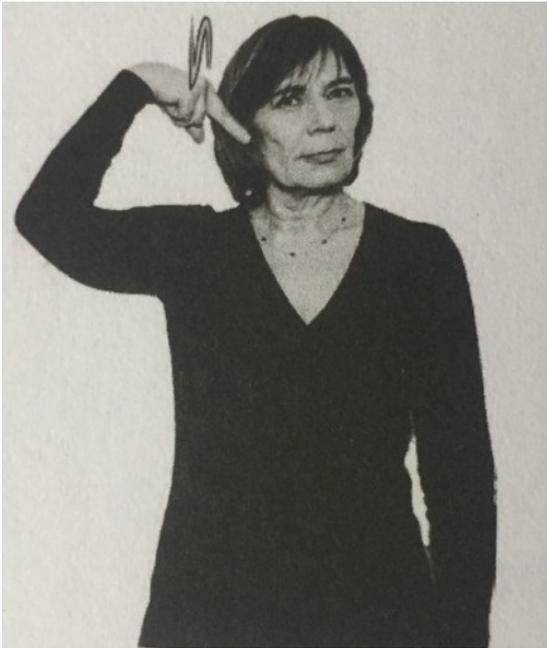
La main part de la bouche.  
Un mouvement suffit.  
Et ... le sourire en plus.



Bonjour

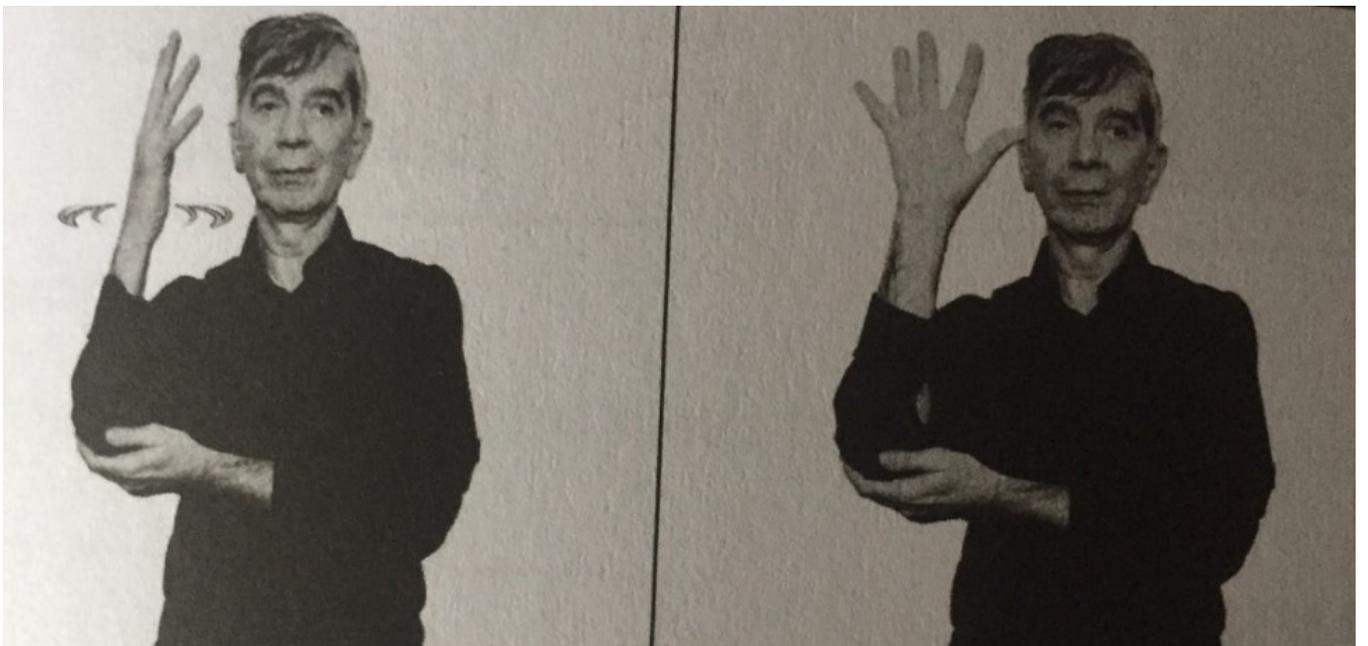
### Le corps métaphorique :

Enfin, la métaphore qui est la figure de style substituant une image à une autre pour signifier un sens « plus large » est aussi utilisé dans les langues des Signes. Un geste exprimera, ainsi, une image évocatrice pour faire sens. Nous retrouvons cette approche dans de nombreux signes. Par exemple, « Cerise » sera exprimé par la création d'une image ancienne qui plaçait les cerises sur l'oreille. Ici, la métaphore est une sorte d'image d'Epinal et traditionnelle.



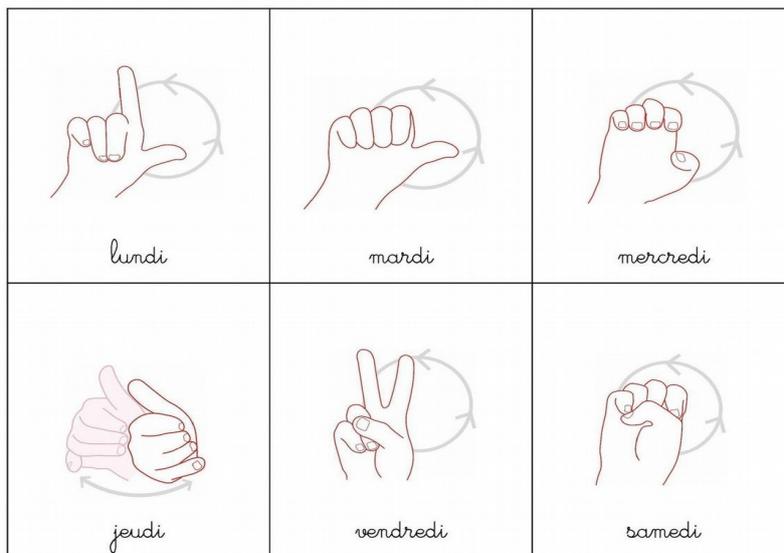
Cerise

Le corps peut aussi générer une image par illusion comme dans le mime ou les ombres chinoises. Un membre se transformera en image langagière. C'est une iconicité corporelle imaginative qui se caractérise par un basculement formel du corps pour générer une image. Ainsi, le signe « arbre » sera constitué d'un tronc par l'avant-bras et des branches par la main et les doigts.



## Arbre

Précisons que de nombreux signes ne comportent qu'une très faible iconicité ou ont perdu leur iconicité avec les temps. Beaucoup de signes sont une convention langagière entre signeur qui ont une très faible iconicité, où le corps est moins générateur de sens. Les jours de la semaine par exemple consiste à faire tourner la première lettre du mot : implication du corps faible et iconicité faible, là aussi.



## Corps substrat ou la grande iconicité

Selon Christian Cuxac, le corps dans la Langue des Signes est un « substrat sémiotique » en ce sens qu'il contient en lui les prémices des signes. Cuxac (1983) rassemble sous le terme de « transferts » les différentes structures de la grande iconicité. Ces transferts » sont une spécificité des langues des signes qui incombent de l'implication du corps dans la morphe-syntaxe. Le corps y est totalement impliqué, il incarne l'objet ou le sujet choisit pour

mieux synthétiser la question du sens. Selon Marie-Anne Sallandre (2001), une opération de transfert est « le passage de l'univers de l'expérience perceptivo-pratique à un univers du dire » (page 3). Selon la Faculté ALLSHS d'Aix-en-Provence en 2014, il y en a six qui peuvent se distinguer <sup>2</sup>

#### *Le transfert de taille et de forme*

*Il sert à décrire une action, une personne, un animal etc, quelqu'un ou quelque chose d'autre que nous. Ici, la difficulté est de ne pas faire partie de la situation d'énonciation. La description est sur la forme et la taille de l'objet, du lieu ou de la personne. Les formes, ainsi produites, sont nommées des « classificateurs » de forme.*

#### *Le transfert de situation*

*Il est la description de l'action qui est faite avec du recul par le signeur, c'est-à-dire que la scène est comme « vue de loin », comme un spectateur. Il n'y a pas beaucoup d'investissement corporel, ce sont essentiellement les mains qui signent.*

#### *Le transfert de personne (TP),*

*Le locuteur incarne ce qu'il signe, il se met dans sa peau (animal, personne, objet). Il y a incorporation : tout le corps joue le rôle. Le signant change sans cesse entre le soi transféré et le soi propre. Le locuteur est totalement dans la peau de son personnage. « C'est la prise de rôle complète » (page 3), selon Marie-Anne Sallandre. La grande iconicité domine, sauf lorsqu'il y a des dialogues, les signes standards sont alors fréquents. Pour imaginer la quantité de ces derniers, il faut penser qu'ils sont équivalents au discours indirect et direct du langage oral. Le stéréotype de transfert personnel est la reprise d'une attitude stéréotypée pour soumettre l'état physique ou mental du personnage, et non pour le décrire ou le simuler.*

#### *Le semi-transfert personnel*

*Il est nécessaire pour pouvoir faire un commentaire sur les sentiments du personnage ou sur son action, ou encore pour faire un dialogue. Ici, on utilise la grande iconicité mais avec également quelques signes standards.*

#### *Le pseudo-transfert personnel*

---

<sup>2</sup> Synthèse « Linguistique des langues des signes » (SCL C10A). Université Aix 2014

*C'est l'action qui est mise en avant grâce à la grande iconicité (pour présenter ou décrire un personnage), sans aucun investissement corporel. L'aparté permet au locuteur d'être le narrateur-locuteur et fait comme au théâtre, c'est-à-dire qu'il réfléchit soit dans un dialogue, soit pour lui-même, soit pour les spectateurs. On utilise les signes standards.*

*Le double transfert.*

*C'est le transfert personnel et le transfert situationnel qui sont combinés simultanément. Les actions sont distinguées par la main dominée et la main dominante, les expressions faciales et le regard, etc. Deux types de double-transfert peuvent être distingués, « si la segmentation corporelle manifeste plusieurs personnages ou un seul » (page 3).*

Ainsi, les transferts relèvent d'une approche subjective du sens puisqu'il implique une iconicité corporelle. Dans le numéro 15 de la revue « AILE » (Acquisition et Interaction en Langue Etrangère), Marie Hélène Sallandre fait signer une même histoire (« La grenouille » (Frog, where are you ? de M. Meyer) utilisé par Berman & Slobin (1994) par trois sourds différents. Elle en perçoit une grande subjectivité, notamment par la proprioception<sup>3</sup> mais aussi une similarité dans la structuration des signes et des classificateurs.

Ainsi, l'iconicité est plus forte dans les langues gestuelles que dans les langues orales. Par exemple, décrire un chat qui se lave, la LS sera plus riche en attitude, expression, mouvement et détails...Une efficacité de détails qui est propre à la culture sourde et que ne pourra compenser le champs lexical oral. Par son incarnation corporelle, les Langues des Signes montrent à voir.

## **Conclusion : Le corps sourd en question**

Pour finir cette étude du rapport au corps dans la langue des signes, nous allons tenter Le « corps Sourd ». Comment les personnes sourdes entretiennent-elles un rapport au corps particulier à travers une communication gestuelle incarnée ? Plus psychologique, cette partie s'intéressera au rapport au monde différent des personnes sourdes à travers une langue des signes gestuelle. A travers les analyses d'Olivier Schetritt, leur rapport au théâtre, nous aborderons les apports des langues des signes aux spectacles vivants et les enjeux.

Un corps blessé ?

<sup>3</sup> La proprioception est la faculté d'appréhender son corps.

« La surdit , pour celui qui entend, prend souvent les repr sentations m l es d'une absence dans le corps, d'un vide (absence d'audition, absence de voix articul e, absence de langage et de langue, absence d'entendement...) » dit Martine Dhetorre (2006). C'est l'appr hension d'un corps autre qui cr e l'exclusion. Or, il existe un paradoxe. Entre l'hyperaction du corps dans la langue des signes et sa vision d'absence pour les « entendants ». Ainsi, le corps bless  que la m decine veut « r parer » se confronte   l'hyper-sensation corporelle que la personne sourde d veloppe par sa communication.

Pour comprendre ce paradoxe, je suis all  voir Nelly C lerine qui est professeure de danse en langue des signes.

Nelly, comment peut- on associer langue des signes et danse ?

*En jouant   retirer au signe son sens et en jouant   d former le mouvement qui lui est associ  ce qui du coup vient donner une nouvelle humeur   la fois au signe, au sens et aux images associ es.*

Dans la LS et la danse, le corps est g n rateur d'image. Comment cr er ce corps- g n rateur ?

*Le corps est g n rateur d'images parce qu'il est d'abord g n rateur de sensations. On cr e donc ce corps-g n rateur en faisant avant tout l'exp rience de la sensation. Elle est possible par le jeu.*

*En quoi la danse peut- elle  tre r paratrice pour les personnes sourdes ?*

*Si la danse est r paratrice, elle l'est au m me titre pour une personne sourde ou entendante parce qu'elle met le corps- sensation en lien avec "le fond de la vie" (Bin Kimura) qui lui m me favorise le lien   soi,   l'autre.*

Ainsi l'importance de percevoir le corps sourd comme un corps non- bless ,   gu rir, qui n'aurait pas d'absence, semble fondamental. Cette r conciliation implique, aussi, une remise en question de la production du sens dans la communication langag re en occident. Le philosophe am ricain Mark Johnson dans son ouvrage "The Body in the Mind" en 1987

décrit très bien cette annulation de la réception corporelle du sens en occident.

Qu'en est-il ? Descartes, dans un célèbre passage des Méditations publiées en 1641, présente le corps selon ces termes : « Il est seulement une chose étendue (extensa) et non pensante (non cogitans). Le cogito étant gardé aux choses de l'esprit et de l'âme, ce dualisme a ôté au corps la question sémiotique.

Alors que certains paléontologues pensent la langue gestuelle comme une langue pré-orale qui aurait été utilisée durant des millénaires, cette nouvelle implication du corps dans la structuration langagière permettrait de revenir à une communication mêlant, à la fois, corps et âme et dépasser le dualisme cartésien occidental si pregnant..

### **Bibliographie :**

STOKOE William. Signing the Body Poetic: Essays on American Sign Language Literature (Anglais) de H-Dirksen L. Bauman (Sous la direction de), Jennifer L. Nelson (Sous la direction de), Heidi M. Rose (Sous la direction de), William C. Stokoe (Préface, Préface), W. J. T. Mitchell (Préface)

CUXAC Christian. Les voies de l'iconicité, (2000), Faits de langue.

BOUVET, Danielle. Le corps et la métaphore dans les langues gestuelles : à la recherche des modes de production des signes. Paris : L'Harmattan, 1997, 137 p. (Sémantiques).

LEROI GOURHAN. *Le geste et la parole* (1964), Albin Michel

DETHORRE Martine, « Dialogues de corps et de langues entre un sourd et un « entendant ». Entendre avec les yeux, parler avec les mains dans *Recherches en psychanalyse* 2006/2 (n° 6), pages 41 à 55

BOUTET, SALLANDRE, FUSELLIER-SOUZA, « Gestualité humaine et langues des signes : entre continuum et variations ». Dans *Langage et société* 2010/1 (n° 131)

A paraître : SCHETRIT Olivier (2020-à paraître), « Le corps sourd - un corps défaillant ? Problématique éthique et questions identitaires posées par l'implant cochléaire », in C. Fortier (dir.), *Réparer les corps et les sexes : Modifications corporelles, genres et affirmations identitaires*, Paris. Éditions La Pensée Sauvage.